

# Création de site Web : Linkeo promet le ROI

Comment inciter les entreprises (notamment les PME) à investir dans leurs stratégies Web alors que la crise freine ou gèle tous les investissements ? Le français **Linkeo** affirme avoir trouvé la solution en proposant une offre de création de site au financement adapté et surtout à la rentabilité assurée.

En fait, la proposition de Linkeo s'articule autour d'une offre locative. « Le coût est mensualisé sur 48 par mois sous forme de crédit (15% à 20% TEG) grâce des accords avec des partenaires financiers », explique Jérôme Callec, Directeur Général de la société. « Dans le même temps, nous assurons au client un retour sur investissement à travers de l'achat d'espace publicitaire ou de mots clés, de 150 à 1.500 euros par mois. En retour, nous demandons à l'entreprise de s'engager avec nous pendant 48 mois ».

L'idée paraît séduisante. Mais comment assurer à une PME un revenu publicitaire garanti et régulier ? « Nous ne travaillons pas avec n'importe quelle entreprise, nous évaluons le potentiel commercial du site. Au départ de la relation commerciale, le site Internet est pris en régie par Linkeo qui remet un chèque à ses clients, dans le cadre de cette gestion, avant même d'être rémunéré. Ensuite, nous misons sur le référencement sur les moteurs de recherche, sur les mots clés, domaines où nous avons des spécialistes », poursuit le dg. « Nous pouvons mettre en place des portails sectoriels où plusieurs de nos clients sont présents, cette stratégie permet de générer du volume en termes de trafic et donc d'attirer les annonceurs ».

Aujourd'hui, Linkeo compte 12.000 entreprises clientes, des PME dans le secteur de l'habitat, de l'hôtellerie et de la restauration. L'entreprise a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros contre 8 millions un an plus tôt et un bénéfice net de 900.000 euros. Visiblement, la proposition semble donc avoir trouvé écho.